

RAPPORT N° 06/7-05
au Conseil Municipal

OBJET

**BUDGET PRIMITIF 2007
BUDGET ANNEXE EAU**

Le Budget Primitif 2007 de l'Eau s'élève en mouvements budgétaires en dépenses et en recettes :

- * à 4 667 832,00 € pour la Section d'Investissement,
- * et à 3 745 640,00 € en Section d'Exploitation.

Les recettes d'exploitation proviennent de la surtaxe et des ristournes pour un montant de 3 650 000,00 €.

Elles permettent de dégager un autofinancement de l'investissement à hauteur de 3 116 605,00 €.

Après remboursement du capital de la dette 388 327,00 €, l'épargne nette prévue est de 2 728 278,00 €, qui, avec l'apport des subventions d'investissement (à hauteur de 450 000,00 €), financent 3 650 000,00 € de travaux, 183 865,00 € de conduite d'opérations et 350 000,00 € d'études.

Les opérations sont retracées dans les tableaux ci-joints.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA



DELIBERATION N° 06/7-05
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 14 décembre 2006

OBJET

**BUDGET PRIMITIF 2007
BUDGET ANNEXE EAU**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la note de synthèse relative au BP 2007 Annexe Eau ;

Sur le RAPPORT N° 06/7-05 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

*6 voix contre
(dont 3 votes par procuration)*

2 abstentions

*MM. Gilbert GÉRARD et Michel TAMAYA
Mme Marie-Cécile SEIGLE-VATTE*

Mmes Edith NALEM et Marie Monique ORPHE

pour

autres élus présents et mandatés

Adopte le Budget Primitif 2007 / Annexe Eau qui s'élève en mouvements budgétaires en dépenses et en recettes à 4 667 832,00 € pour la Section d'Investissement et à 3 745 640,00 € pour la Section d'Exploitation.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 27 DEC. 2006

LE DEPUTE-MAIRE

LE MAIRE Paul VICTORIA